

# COMMUNE DE COUIZA

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2022 à 18 heures  
Salle du Conseil Municipal Mairie de COUIZA

Date de convocation du Conseil Municipal : 22/03/2022

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Nombre de conseillers présents : 14

- **Etaient présents** : HORTALA Jacques, SEBILLE Marie, QUIEF Jean-Paul, DAMBOY Marie-Cindy, DENARNAUD Jean-Claude, CHOURREU Daniel, THOREAU Josiane, BONNET Colette, DIESEN Christophe, DUBOIS Sandrine, GARCIN Patricia, RUIZ Frédéric, PLANEL Régis, GISEL Pierrick.
- **Procuration** : LEFEBVRE Clémence a donné procuration à DAMBOY Marie-Cindy
- **Absent excusé** : Néant.

Lecture et approbation du Compte rendu de la Réunion du 07/03/2022. Approuvé à l'unanimité.

Monsieur DIESEN Christophe est élu secrétaire de séance.

### 1 – Approbation Compte de gestion M14 et vote du compte administratif 2021

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion du Budget Principal M14 pour l'année 2021 établi par la Trésorière Municipale. Considérant que celui-ci n'appelle aucune observation ni réserve, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion.

Monsieur le Maire donne la parole à M. Jean-Paul QUIEF Adjoint en charge des finances pour présenter le Compte administratif. Il donne lecture des prévisions et des réalisations des dépenses et des recettes de l'exercice 2021. Les résultats sont les suivants :

#### **BUDGET PRINCIPAL M14**

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>Compte Administratif Principal</b>				
Résultats reportés		185 587,26	91 526,14	
Intégration du résultat budget CCAS		435,52		
opérations de l'exercice	1 156 254,32	1 378 636,93	522 555,30	381 210,17
<b>totaux</b>	<b>1 156 254,32</b>	<b>1 564 659,71</b>	<b>614 081,44</b>	<b>381 210,17</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>408 405,39</b>	<b>232 871,27</b>	
restes à réaliser			156 569,01	139 421,88
<b>totaux cumulés</b>	<b>1 156 254,32</b>	<b>1 564 659,71</b>	<b>770 650,45</b>	<b>520 632,05</b>
<b>résultats définitifs</b>		<b>408 405,39</b>	<b>250 018,40</b>	<b>+ 158 386,99</b>

Monsieur le Maire répond aux diverses questions qui sont posées, puis il se retire pour le vote.

Le CM procède à l'élection du président pour le vote du Compte Administratif : Mme SEBILLE Marie est élue présidente de séance.

Le compte Administratif 2021 M14 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient dans la salle de réunion, et remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour ce vote qui témoigne de la confiance de l'Equipe Municipale et la bonne gestion. Il remercie chacun et les collaborateurs municipaux.

## 2 – Affectation des résultats M14

Considérant que le compte administratif et le compte de gestion font apparaître :

- un excédent de Fonctionnement de : 408 405.39 Euros
- un déficit d'Investissement de : 232 871.27 Euros

Constatant sur la section d'Investissement que les restes à réaliser sont :

- dépenses : 156 569.01
- recettes : 139 421.88

il existe un besoin de financement sur la section d'Investissement de 250 018.40.

Monsieur le Maire propose une affectation du résultat sur le BP 2022 comme suit :

- FONCTIONNEMENT RECETTE compte 002 : 158 386.99
- INVESTISSEMENT RECETTE compte 1068 : 250 018.40
- INVESTISSEMENT DEPENSE compte 001 : 232 871.27

M. le Maire procède au vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 3 – Approbation Compte de gestion M49 et vote du compte administratif 2021

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion du Budget eau et assainissement M49 pour l'année 2021 établi par le Trésorier Municipal. Considérant que celui-ci n'appelle aucune observation ni réserve, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion.

Monsieur Jean-Paul QUIEF présente le compte administratif M49 pour l'année 2021. Les résultats sont les suivants :

### BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT M49

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
<b>Compte Adm, Principal</b>				
Résultats reportés		112 432,06		100 182,49
opérations de l'exercice	243 718,74	267 418,35	47 892,39	66 326,39
<b>totaux</b>	<b>243 718,74</b>	<b>379 850,41</b>	<b>47 892,39</b>	<b>166 508,88</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>136 131,67</b>		<b>118 616,49</b>
restes à réaliser			113 626,91	0,00
<b>totaux cumulés</b>	<b>243 718,74</b>	<b>379 850,41</b>	<b>161 519,30</b>	<b>166 508,88</b>
<b>résultats définitifs</b>		<b>136 131,67</b>		<b>4 989,58</b>
				<b>+ 141 121,25</b>

Monsieur le Maire répond aux diverses questions qui sont posées, puis il se retire pour le vote.

Le CM procède à l'élection du président pour le vote du Compte Administratif : Mme Marie SEBILLE est élue présidente de séance.

Le compte Administratif 2021 M49 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient dans la salle de réunion, et remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour ce vote.

## 4 – Affectation des résultats M49

Considérant que le compte administratif et le compte de gestion font apparaître :

- un excédent de Fonctionnement de : 136 131.67 Euros
- un excédent d'Investissement de : 118 616.49 Euros

Constatant sur la section d'Investissement que les restes à réaliser sont :

- dépenses : 113 626.91
- recettes : 0.00

et qu'il n'existe pas de besoin de financement ;

Monsieur le Maire propose d'affecter le résultat comme suit :



- FONCTIONNEMENT RECETTE compte 002 : 136 131.67
- INVESTISSEMENT RECETTE compte 001 : 118 616.49
- INVESTISSEMENT RECETTE Compte 1068 : 0.00

M. le Maire procède au vote : cette proposition est adoptée à l'unanimité.

## 5 – Compte administratif, Compte de gestion et affectation des résultats du Budget Centre de Santé de Couiza

Monsieur le Maire rappelle le choix qui avait été fait pour pallier les risques de désertification médicale, de salarier 2 médecins.

Monsieur QUIEF rappelle que le Budget du Centre de Santé a été créé en 2019.

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion du Budget Centre de Santé pour l'année 2021 établi par le Trésorier Municipal. Considérant que celui-ci n'appelle aucune observation ni réserve, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion

Monsieur Jean-Paul QUIEF présente le compte administratif Centre de Santé pour l'année 2021.

Le Compte administratif se résume comme suit :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	
Opérations de l'exercice	66 898.41	66 915.91	0	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>66 898.41</b>	<b>66 915.91</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Résultat de clôture		17.50	0	0	17.50

soit

- un excédent de fonctionnement de : 17.50 Euros

Monsieur le Maire se retire pour le vote.

Le CM procède à l'élection du président pour le vote du Compte Administratif : Mme Marie SEBILLE est élue présidente de séance.

Le compte Administratif du Centre de Santé 2021 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire revient dans la salle de réunion, et remercie l'ensemble du Conseil Municipal pour ce vote.

## 6 – Fixation des taux des taxes directes locales

Considérant que la ville entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition pour 2022 comme suit :

- Foncier bâti = 69.03 %
- Foncier non bâti = 124.78 %

Ces taux, inchangés par la commune, s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

## 7 – Vote du BP 2022 M14

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur QUIEF Jean Paul Adjoint Chargé des finances.

M. Jean-Paul QUIEF présente aux membres du Conseil Municipal, le budget primitif de la commune M14 pour l'exercice 2022 qui a été examiné au préalable par la commission des Finances.

Ce document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des membres, présente une balance générale comme suit :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Crédits votés	1 444 600.99	1 286 214.00
Résultats de fonctionnement reportés		158 386.99
total section de fonctionnement	1 444 600.99	1 444 600.99

	<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Crédits votés	303 961.61	553 980.01
restes à réaliser de l'exercice précédent	156 569.01	139 421.88
solde d'exécution de la section d'investissement reporté	232 871.27	
total section d'investissement	693 401.89	693 401.89

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>2 138 002.88</b>	<b>2 138 002.88</b>

Monsieur le Maire soumet cette proposition de Budget au vote.  
Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## **8 – attribution des subventions 2022 aux associations**

Monsieur le Président expose au Conseil Municipal qu'il convient d'allouer comme tous les ans, une subvention aux diverses sociétés ou associations.

Il est décidé de reprendre les montants qui étaient attribués avant la crise du COVID.

Monsieur le Maire souhaite ajouter une nouvelle subvention pour l'association « Humanitaire sans frontière » qui organise des convois pour transporter des colis récoltés pour l'Ukraine. Le montant de cette subvention sera de 500 Euros.

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les montants des subventions 2022 :

<b>ASSOCIATION</b>	<b>Montant attribué</b>
<b>Culture éducation</b>	
ASCEP (école primaire)	1 000
Coop. Ecole Maternelle	1 000
Pitchouns de la Salz	150
Foyer Collège	1 500
UNSS Collège	750
<b>sports</b>	
COC Cyclo	300
COC Pétanque	500
COC Tennis	500
COES	2 000
Culturisme	150
Gymnastique volontaire	250
Hand Ball	300
ARPAL (Rugby)	500
Société de Chasse	200
Société de Pêche	300
<b>Autres Associations Couiza</b>	
Age Vermeil	150
FNACA	150
Amicale Sapeurs-pompiers	300
Amicale Anciens du COC	150

<b>Associations extérieures</b>	
AFDAIM	50
Assoc, Forestière Aude	25
Aude solidarité Ukraine	1 000
BTP CFA Chambre des métiers	252
FNATH	50
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150
Ligne Ferroviaire ALF	50
Salicorne	75
Humanitaire sans frontière	500
<b>Fêtes et cérémonies</b>	
Comité des fêtes	3 000
<b>total</b>	<b>15 302</b>

## 9 – Vote du BP 2022 M49

M. Jean-Paul QUIEF présente aux membres du Conseil Municipal, le budget primitif du service Eau et Assainissement de la commune M49 pour l'exercice 2022 qui a été également examiné au préalable par la commission des Finances.

Ce document, dont un exemplaire a été adressé en temps utile à chacun des membres, présente une balance générale comme suit :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Crédits votés	402 833.45	266 701.78
Résultats de fonctionnement reportés		136 131.67
<b>total section de fonctionnement</b>	<b>402 833.45</b>	<b>402 833.45</b>

	<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Crédits votés	55 457.86	50 468.28
restes à réaliser de l'exercice précédent	113 626.91	0.00
solde d'exécution de la section d'investissement reporté		118 616.49
<b>total section d'investissement</b>	<b>169 084.77</b>	<b>169 084.77</b>

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>571 918.22</b>	<b>571 918.22</b>

Monsieur le Maire soumet cette proposition de Budget au vote.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## 10 – Tarifs de l'eau 2022

Pour des raisons techniques de logiciel informatique, le tarif qui avait été voté en 2021 n'a pu être appliqué.

Monsieur le Maire propose de reconduire ce tarif pour 2022 soit :



Distribution eau Potable	Euros	
Redevance eau	1,79	
Redevance prélèvement	0,03	
Assainissement		
Redevance assainissement	1,68	
Organismes publics (Agence de l'Eau)		
Redevance pollution	0,28	
Red, modernisation réseaux	0,15	
<b>Total</b>	<b>3.93</b>	/ m3 d'eau
Abonnement (Partie fixe)	33.00	/compteur

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

## 11 – Questions diverses

### - diverses informations

- Monsieur le Maire informe qu'une lithographie de Jean Camberoque représentant les inondations de 1992 a été offerte à la commune de Couiza par Madame Cinelli. Remerciements du Conseil Municipal.
- Vendredi 15 avril : inauguration de la Rue Lucien Faure (anciennement Rue d'Aude) en présence de la Famille Faure.
- 27 avril : 1<sup>er</sup> concert du Limoux Brass festival 2022 à la salle polyvalente de Couiza.
- Repas des anciens du COC le samedi 16 avril à la salle verte.
- Feu d'artifice le 15 juillet.
- Présentation du nouveau Plan de Couiza : cette opération a été réalisée grâce au travail de Marie Sébille et au financement des commerçants de Couiza. Les plans seront distribués dans les commerces et dans les bureaux de tourisme.

Plus aucune question étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.

Vu le Maire  
Jacques HORTALA

